

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE

de 2008-2009 à 2012-2013

CONTIENT LES RÉSUMÉS
du Budget de fonctionnement de 2008-2009
du Budget des immobilisations de 2008-2009

Pour obtenir plus de renseignements

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7
Téléphone : 613-239-5555
Ligne sans frais : 1-800-704-8227
www.capitaleducanada.gc.ca

Infocentre de la capitale

90, rue Wellington
Téléphone : 613-239-5000
Ligne sans frais : 1-800-465-1867
Télécopieur : 613-239-5063
Courrier électronique : info@ncc-ccn.ca

Réservations de groupes

Téléphone : 613-239-5100
Ligne sans frais : 1-800-461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) : 613-239-5758
Courrier électronique : reservat@ncc-ccn.ca

Centre des bénévoles

Téléphone (renseignements généraux) : 613-239-5373
Télécopieur : 613-239-5133
Courrier électronique : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca
www.capitaleducanada.gc.ca/benevoles

Bibliothèque de la CCN

Téléphone (bibliothécaire) : 613-239-5123
Télécopieur : 613-239-5179

Commission de la capitale nationale
Résumé du Plan d'entreprise de 2008-2009 à 2012-2013
Numéro de catalogue : W91-2/2008
ISBN : 978-0-662-05781-9

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ouverture.....	3
------------------	---

MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Un changement visible.....	5
----------------------------	---

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La Commission de la capitale nationale	7
--	---

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Atouts et possibilités	13
------------------------------	----

ENJEUX STRATÉGIQUES

Un plan d'action.....	15
-----------------------	----

OBJECTIFS, RÉSULTATS PRÉVUS, STRATÉGIES ET CIBLES DE RENDEMENT

Dans le cœur de tous les Canadiens et Canadiennes	17
1. Animation et promotion de la capitale.....	19
2. Planification, design et utilisation du sol	22
3. Gestion des biens immobiliers.....	24
4. Services généraux.....	29

TABLEAUX FINANCIERS

Budget de fonctionnement de 2008-2009.....	31
Budget des immobilisations de 2008-2009.....	32
Bilan.....	33
État des résultats	34
État de l'avoir du Canada	35
État des flux de trésorerie	36

ANNEXES

Annexe A :	
Carte des terrains appartenant à la CCN.....	37
Annexe B :	
Bilan du rendement de la CCN en 2007-2008, au 30 novembre 2007.....	38
Annexe C :	
Cadre de planification de l'aménagement des terrains.....	40
Annexe D :	
Utilisation du sol des plaines LeBreton.....	41
Annexe E :	
Programme pluriannuel des immobilisations	42

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ouverture

La Commission de la capitale nationale (CCN) est un organisme très différent de ce qu'il était il y a un an. Les changements les plus importants se situent aux niveaux de la structure hiérarchique et de la transparence.

La scission des postes de président et de premier dirigeant qui s'est produite l'an dernier constitue la plus récente étape de la transformation de la CCN d'une « commission » traditionnelle en société d'État moderne. Grâce à sa nouvelle structure, la CCN peut respecter les normes rigoureuses de bonne gouvernance et de responsabilité. Les activités d'orientation et de surveillance du conseil d'administration sont maintenant indépendantes de la gestion quotidienne.

Au cours de la dernière année, le conseil a, le plus possible, accompli son travail lors de réunions publiques. Il le fera encore davantage si le pouvoir de dépenser qui a été établi en 1958, lors de l'adoption de la *Loi de la capitale nationale* par le Parlement, est actualisé par une modification à celle-ci. Je suis optimiste que cette mesure sera prise bientôt.

Comme la transparence favorise le mieux la responsabilité au sein des institutions publiques, je crois qu'une ouverture accrue constitue la voie à suivre pour la CCN. La réussite de l'édification d'une capitale qui soit une source de fierté et d'unité pour toute la population canadienne dépend de notre capacité d'instaurer un climat de confiance et de coopération avec le public. Afin d'aider à inspirer cette confiance, on procédera bientôt à la nomination d'un ombudsman qui relèvera directement du conseil d'administration.

Nous sommes déterminés à faire de la CCN un modèle de bonne gouvernance et de responsabilité à l'égard du public, tandis que nous bâtissons une magnifique capitale pour notre pays.

Le président,



Russell Mills

MESSAGE DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Un changement visible

À la CCN, nous sommes investis d'une mission : voir à ce que la capitale se développe comme un reflet fidèle du pays qu'elle représente. La société d'État a beaucoup accompli pour réaliser cet objectif au cours du dernier demi-siècle. Chemin faisant, elle a énormément contribué à la qualité de vie dans la région. La CCN connaît actuellement d'importantes transformations.

Nous poursuivons les mêmes objectifs, mais nous allons nous y prendre différemment, par les partenariats et la collaboration, en nous ouvrant et en tendant la main.

À la CCN, nous sommes conscients que, si nous voulons connaître autant de succès à l'avenir que par le passé, nous devons collaborer plus étroitement avec la collectivité locale. Deux mots importants définiront le futur. Le premier, « partenariat », évoque une détermination à travailler de plus près avec les organismes fédéraux, les provinces et les municipalités. Le second, « collaboration », suppose que nous parlions plus ouvertement à la population canadienne et que nous l'écoutions mieux.

La CCN a appris de précieuses leçons au cours des dernières années. Elle a découvert qu'il faut consentir du temps et des efforts pour instaurer la confiance et qu'elle ne peut jamais prendre pour acquise l'approbation du public. Les organismes doivent être patients, cohérents et exhaustifs dans leurs relations avec les gens. En matière de consultations publiques, il nous faut investir de l'énergie d'entrée de jeu au lieu de réparer les ponts qui se trouvent derrière nous. Nous avons appris que les attentes et les exigences de la population évoluent constamment et que nous devons faire de même.

Mon mandat à la CCN venant à peine de commencer, j'attends la suite des événements avec impatience. Je veux que la CCN de l'avenir soit un modèle de bonne gouvernance dont la culture favorise le dialogue et l'inclusivité. Je veux que la CCN devienne un organisme puissant qui soit respecté pour l'excellence de ses services à la collectivité, l'intégrité de ses pratiques et la clarté de sa vision. Je veux que la CCN soit un partenaire précieux des administrations gouvernementales et municipales de la région, afin que nous puissions canaliser nos énergies dans une même direction. Je veux que la CCN partage avec la population du pays la tâche d'édifier une grande capitale moderne, où toutes et tous seront animés par un sentiment d'appartenance.

Pour ce faire, nous devons écouter, réagir et respecter les complexités inhérentes au travail au sein d'une vaste et puissante équipe constituée de tous nos partenaires et collaborateurs. Telle est la voie à suivre.

La première dirigeante,



Marie Lemay, ing., P.Eng.

La Commission de la capitale nationale

Mission

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada (RCC).

Mandat

La Loi sur la capitale nationale de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la CCN :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale (RCN) et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la RCN, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCC, et à approuver le design d'édifices et l'utilisation du sol, ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux de la RCC.

Création de la capitale

En 1959, le Parlement a créé la CCN ayant pour but d'aménager une capitale reflétant l'évolution du Canada en un grand État moderne. Afin de réaliser cet objectif, la société d'État a, au fil des ans, acquis quelque 470 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (*voir l'annexe A*). Elle est actuellement le plus grand propriétaire foncier de la RCC.

Contexte législatif

À titre de société d'État, la CCN est assujettie au régime de responsabilisation énoncé à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion dont elle doit bénéficier pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale, la souplesse nécessaire à l'harmonisation de ses plans avec ceux des gouvernements provinciaux et des administrations locales, ainsi que le pouvoir de conclure des partenariats grâce auxquels la société et ses associés peuvent réaliser des objectifs communs.

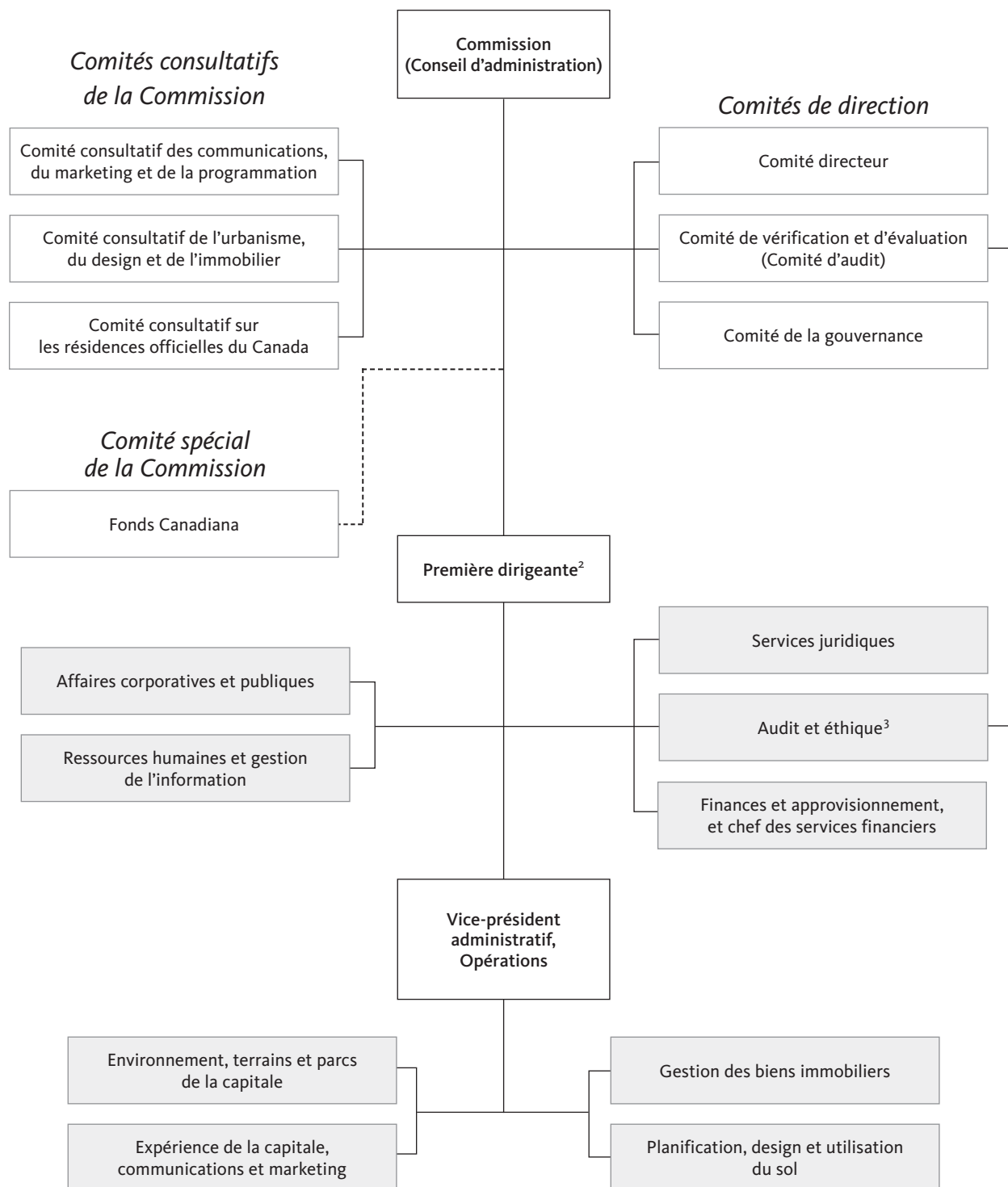
Gouvernance et responsabilité

La CCN est régie par un conseil d'administration national (la Commission) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. Chaque année, le Bureau du vérificateur général du Canada vérifie les comptes de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation et les résultats d'exploitation de la société et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En outre, il exécute un examen spécial tous les cinq ans (le dernier a eu lieu en 2007) pour confirmer que les actifs de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques sont gérées efficacement et que la société mène adéquatement ses opérations.

Structure

Le tableau de la page 9 illustre les rapports entre la Commission et la haute direction, les divers comités (de direction et consultatifs) ainsi que les secteurs d'activités. La société compte environ 450 employés, auxquels on confie la planification, la construction, la promotion et l'utilisation éclairée de la capitale du Canada.

Organigramme de la Commission de la capitale nationale¹



1. L'organigramme sera entièrement mis en œuvre d'ici le 1^{er} juin 2008.

2. La première dirigeante est également membre de la Commission.

3. La fonction d'audit se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation (Comité d'audit).

Architecture des activités de programme

La CCN réalise son mandat par le truchement d'une architecture de quatre activités de programme (Services généraux compris). Faisant autorité, cette liste énumère les activités qui servent de fondement à la CCN pour la reddition de comptes au Parlement et à la population canadienne et qui comportent chacune un résultat prévu. Le tableau de la page 11 montre l'architecture des activités de programme de la CCN et indique les programmes concrétisés par les trois premières.

Animation et promotion de la capitale

Ce secteur a pour objectif de susciter la fierté et de promouvoir l'unité grâce à la programmation proposée dans la capitale. Les principaux produits sont une série de manifestations à fort impact (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des monuments commémoratifs. En outre, ce secteur vise à mieux faire connaître la capitale à travers le Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications qui présentent la capitale comme un lieu où la population canadienne peut admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de son pays.

Planification, design et utilisation du sol

Ce secteur oriente la planification et l'aménagement des terrains fédéraux, pour que ceux-ci conviennent au rôle et à l'importance de la capitale et qu'ils respectent le patrimoine et le milieu naturel. C'est dans ce secteur qu'on élabore des plans visionnaires à long terme, mis au point en consultation avec d'autres autorités de planification, pour guider l'utilisation et l'aménagement des terrains de la capitale et pour établir la masse des terrains d'intérêt national (MTIN) qui doit être détenue en fiducie pour les générations futures. La CCN est responsable de l'examen et de l'approbation des demandes d'utilisation du sol, du design et des transactions de nature fédérale dans la capitale. Certains de ses programmes permettent de gérer des collections archéologiques et d'étudier les demandes de désignation d'édifices patrimoniaux dans la capitale. Par ailleurs, la CCN représente le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de régler des enjeux relatifs à la circulation interprovinciale et au transport en commun dans la RCC en compagnie de partenaires provinciaux et municipaux.

Gestion des biens immobiliers

La CCN possède plus de 470 kilomètres carrés de terrains, soit 10 p. 100 de la RCC, ainsi que des centaines de routes, de sentiers, d'édifices et de ponts. En outre, elle est responsable de l'entretien, de la gestion et de la remise en état des six résidences officielles situées dans la RCC, ainsi que du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et d'autres parcs et espaces verts. La société d'État gère et protège ces actifs matériels au moyen d'un programme de gestion du cycle de vie, afin de mettre en valeur le patrimoine culturel et le milieu naturel de la capitale du Canada, qui sont d'une grande richesse, et d'optimiser leur contribution à ses programmes, tout en veillant à ce que ses biens soient convenablement accessibles au public. La CCN gère aussi quelque 650 baux et entretient les terrains de nombreux organismes fédéraux dans la RCC. Parmi ses autres activités dans ce secteur, on trouve l'acquisition de propriétés d'intérêt national, l'aliénation de propriétés excédentaires et la réalisation de projets d'aménagement de terrains qui visent à embellir la capitale pour les générations futures.

Services généraux

La CCN offre des services généraux centralisés qui favorisent l'utilisation efficace et productive des ressources. Dans ce secteur, on produit des documents et des rapports exigés par la loi et on mène toutes les activités de recherche et de vérification interne. Les services généraux fournissent un soutien en matière de finances, de technologie, de communications et d'administration à la CCN, en plus de gérer les ressources humaines.

Examen du rendement récent de la CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le Résumé du Plan d'entreprise de 2007-2008 à 2011-2012. L'annexe B présente un examen du rendement jusqu'au 30 novembre 2007.

Architecture des activités de programme

Réalisation
stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.

Activités des programmes — résultats prévus

Animation et promotion de la capitale

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

Planification, design et utilisation du sol

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

Gestion des biens immobiliers

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs, espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale, afin d'enrichir l'expérience vécue par les visiteurs et les résidents dans celle-ci.

Services généraux

Donner, à la grandeur de la CCN, un soutien opérationnel afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir des outils et une expertise technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

Sous-activités des programmes — résultats prévus

Événements, programmes d'interprétation et commémorations

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience de la capitale et aident les Canadiennes et les Canadiens à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur identité.

Marketing et communications

Le message selon lequel la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays est communiqué à la population canadienne.

Projets du cœur de la capitale

Les projets réalisés par la CCN dans le cœur de la capitale aident à renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative de celui-ci.

Gestion des terrains et des biens immobiliers

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

Résidences officielles

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

Services centraux

Offrir une gamme complète de services de soutien à l'ensemble de la société d'État, tout en favorisant une utilisation efficace et productive des ressources. Les services sont offerts notamment dans les domaines suivants : la production des documents et des rapports exigés par la loi, la vérification interne, l'évaluation et la recherche, la gestion financière, l'approvisionnement, la technologie, le soutien juridique, les communications, l'administration et la gestion des installations.

Ressources humaines

La gestion des ressources humaines fait également partie intégrante des services généraux, notamment aux chapitres de la formation et d'autres programmes axés sur les employés.

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Atouts et possibilités

Fier et vigoureux, le Canada est un chef de file de la croissance économique. En même temps, le rythme auquel la société canadienne évolue, se diversifie et vieillit pose de nombreux défis. Le climat de changement rapide que connaissent de nombreux secteurs — économique, social et politique — influe sur la CCN de multiples manières fondamentales. Chaque année, la société d'État amorce donc le processus de planification par une analyse de l'environnement externe. Elle adapte ses programmes aux changements, aux défis et aux occasions qui continuent de faire surface au Canada et dans le reste du monde.



Tendances mondiales et canadiennes

L'économie mondiale poursuit son épanouissement. Celle du Canada prend de l'ampleur, mais la croissance est inégale sur le plan régional, en particulier à cause du dollar canadien élevé et de l'escalade des prix du pétrole et d'autres matières premières. Ces deux facteurs feront augmenter les coûts pour la CCN, plus précisément ceux de ses projets de remise en état d'immobilisations et de ses activités d'entretien. Ils risquent aussi de nuire à la fréquentation de ses programmes, en raison d'une incidence négative sur le tourisme. Les finances gouvernementales continuent de s'améliorer : avec un rapport dette-PIB (produit intérieur brut) moins élevé, l'inflation est encore endiguée et le taux de chômage se trouve à des niveaux toujours plus bas. Dans l'ensemble, la population canadienne vieillit. Elle dépasse maintenant 33 millions. Les deux tiers de sa croissance proviennent de l'immigration, ce qui pose des défis au pays au chapitre de l'intégration. Les Canadiennes et les Canadiens sont relativement bien éduqués. Selon les sondages, la plupart d'entre eux accordent une plus grande valeur à la protection de l'environnement qu'à la croissance économique rapide ou à la création d'emplois.

Gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral a pour priorités de renforcer la souveraineté du Canada et sa place dans le monde; de renforcer la fédération; d'assurer un leadership économique efficace; de poursuivre la lutte contre le crime; d'améliorer l'environnement. Le budget fédéral de mars 2007 est assorti d'un processus d'examen des dépenses qui visera tous les ministères au cours d'un cycle de quatre ans. Les décisions gouvernementales concernant l'amélioration du processus de règlement des revendications territoriales des Autochtones et celle des consultations publiques avec ces derniers auront une incidence sur les transactions immobilières et le processus de planification de projets de la CCN. De surcroît, la société d'État sera touchée par la réponse imminente du gouvernement à l'examen de son mandat. La technologie poursuit son infiltration dans pratiquement tous les aspects de la société. La CCN devra constamment mettre à jour les capacités de communication de son site Web. En outre, elle continuera de recourir aux nouvelles technologies pour réaliser son mandat avec ouverture et transparence.

En 2007, le gouvernement a annoncé des objectifs obligatoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en vertu desquelles les industries doivent, d'ici 2015, diminuer de moitié la pollution atmosphérique qu'elles produisent. Il a également institué un règlement visant à réduire l'usage des pesticides.

Région de la capitale du Canada

Les villes d'Ottawa et de Gatineau continuent de relever le défi qui consiste à subir la hausse des coûts de prestation des services, tout en limitant celle des taxes municipales. Ottawa examinera son *Plan officiel* d'ici 2008 en se concentrant sur la gestion de la croissance, les besoins en infrastructure, l'intégrité environnementale et des collectivités où il fait bon vivre. Le transport régional constitue une priorité pour la Ville. Dans le domaine de l'immobilier, le gouvernement fédéral a mené à bonne fin son initiative de conclusion de contrats de cession-bail relatifs à deux immeubles de bureaux à Ottawa. Par ailleurs, le prix des maisons continue d'atteindre des records. Gatineau, où ce même prix est généralement inférieur à celui d'Ottawa, connaît toujours une croissance supérieure à la moyenne nationale. Quatre nouveaux immeubles à bureaux fédéraux sont prévus à Gatineau, ce qui aidera à atteindre le rapport 75/25 souhaité au chapitre de l'emploi fédéral dans la région, en Ontario et au Québec, respectivement. D'ici 2010, la Ville créera des corridors réservés aux autobus pour un nouveau réseau Rapibus. Elle permettra de plus grandes densités de logement à proximité des corridors de transport en commun. Par ailleurs, elle est en train d'élaborer des principes d'aménagement du centre-ville. Grâce au soutien provincial, Gatineau sera en mesure d'entreprendre un important renouvellement de l'infrastructure au cours des quatre prochaines années. En 2010, le relais de la flamme des Jeux olympiques de Vancouver se déroulera en partie dans la RCC. Enfin, Gatineau accueillera les Jeux du Québec durant cette même année.

ENJEUX STRATÉGIQUES

Un plan d'action

Chaque année, la CCN dégage les considérations stratégiques de l'heure. En même temps, elle reconnaît l'existence d'un contexte stratégique plus vaste qui demeure relativement constant d'une année sur l'autre et qui englobe des enjeux comme l'unité nationale, le besoin d'assurer la sécurité publique et une responsabilité constante en matière de gestion environnementale dans la RCC. Ce sont les considérations de tous les instants qui, combinées aux enjeux stratégiques actuels qui sont décrits ci-dessous, ont aidé à l'élaboration du présent plan d'entreprise.



Enjeux stratégiques pour la période de planification

RENOUVELLEMENT DU MANDAT

À la demande du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, un comité indépendant a examiné le mandat de la CCN et a remis son rapport en décembre 2006. Ses recommandations traitent surtout des points suivants : la gouvernance et l'ouverture, l'octroi d'une plus grande importance à la planification à long terme dans la capitale, le renforcement du rôle de coordination, notamment dans le secteur des transports, de l'intendance des biens et de l'obtention d'un financement adéquat. La société d'État attend une réponse officielle du gouvernement au sujet de l'examen. Les stratégies et les résultats prévus tels qu'exprimés dans le plan d'entreprise devront être modifiés, au besoin, pour tenir compte des décisions du gouvernement en réponse aux recommandations issues de l'examen du mandat.

OUVERTURE ET TRANSPARENCE

La CCN ressent le besoin d'une ouverture et d'une transparence accrues. Elle a déjà annoncé un train de mesures visant à améliorer ses relations avec les collectivités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale. Pour réussir à concrétiser son important mandat national, la société d'État doit entretenir des rapports plus étroits avec les parties prenantes et le grand public ainsi que les encourager à collaborer à la réalisation de ses plans et de ses initiatives, à soutenir ceux-ci et à contribuer à leur élaboration.

2017 : UNE CÉLÉBRATION DE L'HÉRITAGE

DU CANADA

En 2017, le Canada soulignera le 150^e anniversaire de la Confédération. Pour la CCN, cette étape majeure représente une occasion exceptionnelle de célébrer l'histoire de notre pays, de raconter l'évolution du Canada en un pays unifié et de mettre en lumière notre brillant avenir. La région de la capitale du Canada sera un important lieu de festivités pour la population cette année-là. Compte tenu de cet anniversaire de premier ordre, la CCN prévoit la réalisation de projets qui amélioreront et animeront davantage le cœur de la capitale. Grâce à une riche programmation publique, les secteurs de celui-ci peuvent servir d'importants lieux de rassemblement pour les Canadiennes et les Canadiens.

RÔLE EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Comme l'indique le *Plan de la capitale du Canada*, le transport constitue un volet clé de la vision de la CCN pour l'avenir de la capitale. Des problèmes complexes dans ce domaine des deux côtés de la rivière des Outaouais ne sont cependant toujours pas réglés. La CCN peut contribuer son savoir-faire en aménagement et faire valoir une perspective fédérale afin d'impliquer et de diriger les parties prenantes pour la planification d'une nouvelle infrastructure durable à l'échelle régionale, en particulier au chapitre des liaisons interprovinciales et du transport en commun urbain.

Dans le cœur de tous les Canadiens et Canadiennes

Réalisation stratégique de la CCN

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.



ACCROISSEMENT DE L'OUVERTURE ET DE LA TRANSPARENCE À LA CCN

Cruciales à l'évolution de la société d'État, l'ouverture et la transparence constituent des objectifs clés, maintenant et à l'avenir. La transparence représente le meilleur promoteur de la responsabilisation des institutions publiques. La société d'État s'engage à réaliser les initiatives suivantes afin d'améliorer l'ouverture et la transparence.

- **Ouverture au public des réunions ordinaires du conseil d'administration**

Le public peut maintenant assister aux réunions ordinaires du conseil d'administration. Viennent s'y ajouter une assemblée générale et une rencontre avec les groupes d'intérêts, qui ont, toutes deux, lieu annuellement. Seuls les points au cours desquels des secrets confidentiels du Cabinet, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information* entrent en ligne de compte sont abordés lors de séances à huis clos.

- **Établissement de comités publics**

La CCN instituera des comités publics où des gens pourront fournir à son personnel des suggestions et des commentaires tant sur des initiatives et des projets prévus que sur des enjeux.

- **Création d'une fonction d'ombudsman externe**

Le titulaire ou la titulaire de ce poste, qui relèvera directement du conseil d'administration, représentera les intérêts du public auprès de la CCN en réalisant des enquêtes sur des plaintes formulées par des particuliers et en donnant suite à celles-ci.

- **Instauration d'une journée portes ouvertes annuelle**

La CCN organisera une journée portes ouvertes annuelle, tandis que la première dirigeante ouvrira son bureau pour recevoir les membres du public et entendre directement d'eux leurs préoccupations et leurs opinions.

- **Relations avec les partenaires municipaux**

La CCN renouvellera ses efforts en vue d'établir un mécanisme de consultation régulière de sa première dirigeante avec les maires d'Ottawa, de Gatineau et des autres municipalités de la RCC.

- **Amélioration de l'accès à l'information institutionnelle**

La CCN sera plus proactive lorsqu'il s'agira de fournir de l'information au public. En particulier, le site Web sera bonifié pour présenter des renseignements sur les réunions du conseil d'administration et des comités consultatifs.

- **Coordination interministérielle fédérale**

La CCN examinera les mécanismes existants et les nouveaux mécanismes possibles afin d'améliorer la coordination des activités fédérales dans la RCC.

1. Animation et promotion de la capitale

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

1.1 ÉVÉNEMENTS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET COMMÉMORATIONS

RÉSULTAT PRÉVU :

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience des Canadiennes et des Canadiens dans la capitale et les aident à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur appartenance au pays.

STRATÉGIES

Se concentrer sur des programmes qui sont très pertinents au mandat de la CCN et qui possèdent un fort contenu national.

Continuer :

- de maintenir l'excellence des activités vedettes;*
- d'enrichir l'expérience proposée par la capitale en collaborant avec des partenaires si possible;*
- de renforcer la renommée de la capitale du Canada par des programmes de rayonnement.*

Positionner la CCN comme organisme chargé de diriger les institutions fédérales pour ce qui est des festivités du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 dans la capitale.

Mettre en valeur les programmes et les services offerts par les partenaires du gouvernement fédéral dans des domaines qui complètent le mandat de programmation de la CCN.

Utiliser de nouvelles technologies afin de renouveler la programmation publique pour garantir la représentation de toute la population canadienne, en mettant l'accent sur des initiatives d'information, de promotion et de sensibilisation touchant la capitale.

RÉSUMÉ

En collaboration avec Patrimoine canadien et d'autres organismes fédéraux, la CCN jouera un rôle de premier plan dans la planification, la production et l'appui d'activités de la fête du Canada dans la capitale. Elle profitera de l'occasion afin de souligner d'importants anniversaires canadiens. Avec des télédiffuseurs nationaux associés, la société d'État étudiera de multiples moyens de transmettre un spectacle du soir novateur. Pour Les lumières de Noël au Canada, elle continuera de recourir à un éclairage à DEL éconergétique et encouragera ses partenaires à faire de même. Le programme servira encore de vitrine aux capitales provinciales et territoriales le long du boulevard de la Confédération, afin de marquer le début du temps des Fêtes. En 2010, la CCN renouvellera le spectacle son et lumière. Elle élaborera, pour la programmation du Bal de Neige, une nouvelle version pour les années 2011 à 2016 qui se concentrera sur des thèmes nationaux, des célébrations provinciales et territoriales, des honneurs d'envergure internationale (notamment la désignation, par l'UNESCO, du canal Rideau comme site du patrimoine mondial), ainsi que de grands jalons, entre autres le 150^e anniversaire de la Confédération, en 2017. La société d'État utilisera le Bal de Neige pour promouvoir les activités de plein air et les modes de vie sains, ainsi que pour sensibiliser les gens aux changements climatiques. Sur les plaines LeBreton, la CCN et le Centre national des Arts présenteront des concerts estivaux en plein air qui mettront l'accent sur la jeunesse et l'excellence musicale canadienne. De nouveaux partenariats procéderont à l'animation du pont Plaza et des cours de la promenade Sussex. La société d'État élaborera, pour le secteur du cœur de la capitale, un plan décennal d'interprétation qui se concentrera sur la diversité canadienne, débouchera sur les célébrations de 2017 et dressera une liste des nouvelles technologies destinées à élargir la portée des initiatives dans ce domaine. La CCN réalisera un projet d'installation d'éléments d'interprétation permanents sur la colline du

Parlement et concevra de nouveaux panneaux d'interprétation, de nouvelles publications et de nouveaux outils d'orientation pour le boulevard de la Confédération. De concert avec des partenaires fédéraux, elle renforcera la diffusion des messages éducatifs et recourra à diverses technologies pour créer des expériences d'apprentissage enrichissantes. La société d'État modernisera les services et bonifiera la vocation interprétative de l'Infocentre de la capitale. Elle continuera d'approuver l'emplacement et le design de toutes les structures commémoratives installées sur des terrains fédéraux dans la RCC, en particulier ceux d'un important monument qui est prévu pour les plaines LeBreton. La CCN soulignera les anniversaires d'envergure nationale qui reconnaissent et célèbrent des personnes et des événements qui ont marqué le Canada. Enfin, elle élaborera une stratégie relative à l'art public.

CIBLES DE RENDEMENT

A. Activités de programmation

- Maintenir des taux élevés de participation aux activités et aux programmes vedettes :
 - le spectacle son et lumière (objectif : 250 000 personnes);
 - la fête du Canada (objectif : 300 000 personnes);
 - le Bal de Neige (objectif : 600 000 personnes).
- Maintenir un taux de satisfaction du public d'au moins 85 p. 100.
- Annuellement, conclure des partenariats avec au moins 10 organismes fédéraux.

B. Programmes d'interprétation

- Maintenir un taux de satisfaction de 85 p. 100 et un nombre de 700 000 visites pour les programmes de la colline du Parlement.
- En 2009-2010, achever la rénovation de l'Infocentre de la capitale.

- Fournir annuellement des services à 325 000 visiteurs à l'Infocentre de la capitale et maintenir un taux de satisfaction de 80 p. 100 à l'égard du Centre de contact de la capitale.
- Rejoindre 300 000 jeunes annuellement grâce à des activités de sensibilisation éducative.

C. Commémorations

- Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux possibilités d'installation de monuments commémoratifs dans la capitale, en se focalisant sur les thèmes sous-représentés, et ce, afin d'attirer annuellement au moins cinq nouvelles demandes de monument au cours de la période de planification.
- Souligner les anniversaires nationaux importants dont le ministère du Patrimoine canadien fait mention dans son plan quinquennal de commémoration (2008-2012), et en soutenir la tenue.
- En 2008-2009, achever une stratégie relative à l'art public.

1.2 MARKETING ET COMMUNICATIONS

RÉSULTAT PRÉVU :

La CCN transmet à la population canadienne le message selon lequel la capitale constitue un lieu pour se familiariser avec le patrimoine, la culture et les réalisations du pays.

STRATÉGIES

Sensibiliser davantage toute la population canadienne à la capitale comme endroit tout indiqué où faire l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays.

Promouvoir les programmes vedettes de la CCN à la grandeur du pays.

Mieux intégrer les initiatives des partenaires fédéraux dans la région de la capitale et aider à leur coordination.

RÉSUMÉ

Mis à jour en 2008-2009, le Plan quinquennal de marketing et de communications de la CCN reflétera les nouvelles priorités institutionnelles (p. ex. l'ouverture et la transparence, et l'augmentation de la représentation de la diversité canadienne dans la programmation publique). La société d'État collaborera avec des partenaires afin de faire connaître l'essence de la capitale, d'effectuer la publicité croisée d'initiatives et de programmes, ainsi que de sensibiliser les gens à l'importance et à la pertinence nationales de ces activités à titre de caractéristiques uniques de la capitale. La portée et la valeur ajoutée des communications stratégiques seront maximisées par des partenariats rentables avec les médias. La CCN fera appel à des télédiffuseurs majeurs et à de grands fournisseurs de contenu pour joindre des auditoires inexploités. Elle communiquera d'une manière proactive et offrira des breffages techniques aux médias. Elle fera part des activités de consultation publique et mettra au point de nouveaux mécanismes permettant d'obtenir plus de commentaires des gens. Les relations avec les médias nationaux et spécialisés seront renforcées par la promotion d'initiatives d'importance nationale. La CCN établira de nouvelles alliances stratégiques avec des organismes publics et privés pour la diffusion de messages clés sur la capitale. Elle cherchera à obtenir des commandites dont le rendement des investissements est élevé.

CIBLES DE RENDEMENT

- Maintenir le ton généralement positif de la couverture médiatique dans au moins 80 p. 100 des cas.
- Établir au moins deux nouvelles alliances stratégiques et se concentrer sur la conclusion, avec de grands commanditaires, d'ententes dont le rendement des investissements est élevé, de sorte qu'au moins 60 p. 100 des recettes découlant des commandites proviennent de 10 accords pluriannuels.
- Recevoir des commandites en espèces de 966 000 dollars par an au cours de la période de planification.

2. Planification, design et utilisation du sol

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

STRATÉGIES

Collaborer plus étroitement avec les villes afin de mieux coordonner l'échéancier des initiatives de planification.

Accroître la compréhension qu'ont les gens des motifs à l'appui de l'aménagement des propriétés foncières de la CCN, grâce à une vaste participation des parties prenantes et du public, à l'échelon tant local que national.

Continuer de faire du Plan de la capitale du Canada et des mises à jour ou modifications qui lui sont apportées la vision prédominante pour l'aménagement futur de la RCC.

Compléter et actualiser le cadre global de planification en achevant le Plan directeur des terrains urbains de la capitale et en révisant le Plan directeur de la Ceinture de verdure qui sera réalisé en parallèle avec la révision de la MTIN.

Accroître la participation de la CCN à la planification des transports dans la RCC, tout en tenant compte des paramètres de son mandat actuel et des fonds disponibles.

Continuer de mettre en œuvre les lois, les politiques et les plans fédéraux qui visent à protéger et à améliorer les milieux bâti et naturel de la RCC, et ce, en appliquant le processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design.

A. Planification de la capitale

RÉSUMÉ

La CCN évaluera le *Plan de la capitale du Canada* pour en dégager les aspects qui ont besoin d'être révisés. Le cadre de planification sera complété par l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale (2009-2010), ainsi que par une mise à jour du *Plan directeur de la Ceinture de verdure*. Durant tous les processus de planification, la société d'État examinera et, au besoin, modifiera la liste des terrains qui composent la MTIN, et fera participer le public à des consultations. Dans le contexte du *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada*, elle poursuivra l'orientation de l'aménagement et de la mise en valeur de cette partie de la région, y compris des îles, et se concentrera sur la concrétisation des priorités issues du *Plan de développement intégré de la rivière des Outaouais*. La CCN coordonnera ses grandes initiatives de planification en cours avec les travaux que les villes d'Ottawa et de Gatineau sont en train de réaliser. Elle continuera de fournir des commentaires sur les plans officiels régionaux et municipaux, ainsi que sur une variété de règlements de zonage et de demandes d'aménagement municipal.

CIBLES DE RENDEMENT

- D'ici 2009-2010, terminer l'évaluation et l'examen du *Plan de la capitale du Canada*, en tenant compte des échéances suivantes :
 - D'ici 2008-2009, terminer l'évaluation du Plan actuel;
 - D'ici 2009-2010, achever la première phase de l'examen du Plan actuel, en dégageant les facteurs ou les tendances clés qui ont une incidence sur la vision et les politiques du Plan, et en procédant à une vaste consultation auprès de tous les utilisateurs du document;
 - D'ici 2009-2010, définir la portée et la nature de l'examen qui est destiné à actualiser le *Plan de la capitale du Canada*, en se servant des contributions issues de la mise à jour des plans directeurs.

- D'ici 2009-2010, terminer le Plan directeur des terrains urbains de la capitale, en tenant compte des principales échéances suivantes :
 - Achever la phase 1 d'ici 2008-2009 : évaluer les conditions existantes, et établir l'énoncé de vision, le concept d'utilisation du sol ainsi que les principes et les objectifs stratégiques de planification;
 - Finir la phase 2 d'ici 2009-2010 : formuler les propositions, les politiques et les lignes directrices de planification, ainsi que les désignations relatives à l'utilisation du sol, et terminer les consultations publiques.
- D'ici 2010-2011, mettre à jour le *Plan directeur de la Ceinture de verdure*, en tenant compte des échéances suivantes :
 - Terminer la phase 1 d'ici 2008-2009 : effectuer des recherches et actualiser l'énoncé de vision ainsi que les lignes directrices, les principes et les objectifs stratégiques de planification;
 - Finir la phase 2 d'ici 2010-2011 : actualiser les plans de secteur, notamment pour ce qui est des désignations relatives à l'utilisation du sol, des politiques et des lignes directrices, mettre en œuvre les propositions de planification pour chaque secteur et achever les consultations publiques.
- Concrétiser les priorités du *Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada* en soutenant et en terminant les initiatives conjointes suivantes avec les partenaires municipaux en 2008-2009 :
 - la phase 2 du *Plan de développement intégré de la rivière des Outaouais*, qui inclut le Plan de zone du bassin central du corridor de la rivière des Outaouais;
 - le Plan de zone du district du parc de l'Escarpement;
 - l'Étude du carrefour Portage-Wellington, en tenant compte du *Plan de réfection du restaurant The Mill*, qui date de 2007;
 - l'amorce de l'élaboration du Plan de zone de l'extrémité nord du canal Rideau et du Plan de zone de l'aire ouest de la Cité parlementaire.

B. Planification des transports

RÉSUMÉ

En collaboration avec le ministère des Transports de l'Ontario, le ministère des Transports du Québec et les villes d'Ottawa et de Gatineau, la CCN gère, au sujet de futures liaisons interprovinciales au-dessus de la rivière des Outaouais, une étude d'évaluation environnementale qui fera l'objet de consultations publiques tout au long de sa durée. Une étude de faisabilité, un rapport d'évaluation des besoins, une évaluation des possibilités et des recommandations sont au menu. Au cours d'une étape ultérieure, on effectuera une évaluation environnementale détaillée de la ou des solutions préférées et des avant-projets sommaires. La construction d'une nouvelle liaison exigera une source de financement fédéral ainsi qu'un mécanisme destiné à amorcer l'approbation des travaux. Par le truchement de son livre blanc intitulé *Perspective sur les transports dans la région de la capitale du Canada* et du plan d'action qui s'ensuit, la CCN jouera un rôle proactif dans la planification des transports dans la RCC. Avec des partenaires municipaux et provinciaux, elle travaillera à l'amélioration des services de transport en commun et à celle de leur accès par les fonctionnaires fédéraux de la région. Dans le domaine du transport en commun interprovincial, la CCN collaborera avec la Ville d'Ottawa et la Société de transport de l'Outaouais afin de gérer une étude de planification stratégique du secteur du cœur, première étape vers l'intégration des services entre les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau.

CIBLES DE RENDEMENT

- D'ici 2009-2010 et en collaboration avec les partenaires financiers, terminer les étapes I et II de l'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales.
- D'ici 2009-2010 et en collaboration avec les partenaires financiers, achever les phases 1 et 2 de l'étude de planification stratégique du secteur du cœur en vue de l'intégration du transport en commun interprovincial.
- En 2008-2009, lancer la mise en œuvre du plan d'action issu du livre blanc de 2005 qui s'intitule *Perspective sur les transports dans la région de la capitale du Canada*.

C. Approbations du design et de l'utilisation du sol

RÉSUMÉ

La CCN continuera de gérer et de contrôler la présence matérielle du gouvernement fédéral dans la RCC par le truchement du processus d'approbation fédérale du design, de l'utilisation du sol et des transactions immobilières. En outre, elle mettra en œuvre les politiques fédérales en matière de patrimoine et d'archéologie.

CIBLE DE RENDEMENT

- Au cours de la période de planification, la CCN examinera, chaque année, environ 300 demandes d'approbation fédérale du design, de l'utilisation du sol et des transactions immobilières.

3. Gestion des biens immobiliers

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs et espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale, afin d'enrichir l'expérience qui y est vécue par les visiteurs et les résidents.

3.1 PROJETS DU CŒUR DE LA CAPITALE

RÉSULTAT PRÉVU :

Les travaux réalisés par la CCN dans le secteur du cœur de la capitale aident à y renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative.

STRATÉGIES

Achever le volet du réaménagement des plaines LeBreton qui concerne la MTIN.

Établir le boulevard de la Confédération comme « rue principale du Canada », parcours d'honneur et voie de la découverte qui relie symboliquement et physiquement les cultures fondatrices et sert de cadre adéquat à des institutions nationales.

Améliorer et animer le cœur de la capitale par d'autres projets, en mettant l'accent sur les importantes propriétés patrimoniales qui doivent être sauvegardées.

RÉSUMÉ

La CCN poursuivra la revitalisation des plaines LeBreton pour en faire une collectivité axée sur le transport en commun où il fait bon vivre. En particulier, elle achèvera le volet qui vise la MTIN, collaborera avec la Ville d'Ottawa à la rédaction d'un plan directeur de lotissement pour le réaménagement du reste des terrains, et préparera des plans d'infrastructure et de mesures correctives à l'appui de la remise en valeur lorsque les conditions du marché seront favorables. Par ailleurs, elle surveillera la conception et la construction du poste de pompage et coopérera avec la Ville d'Ottawa en vue de l'intégration

de son plan directeur dans le plan municipal de transport en commun. Le dernier tronçon du boulevard de la Confédération sera aménagé en partenariat avec des intervenants externes et la CCN entreprendra, au besoin, des améliorations liées au cycle de vie. La société d'État poursuivra le réaménagement de propriétés sur la rue Sparks, notamment en achevant le projet Canlands A (113, rue Queen), qui incorporera un usage mixte (commercial et résidentiel). Enfin, elle lancera, à l'intention du secteur privé, un appel de propositions pour la réfection du restaurant The Mill. Les installations remises en état serviront aux usagers des parcs, des sentiers et des institutions nationales des alentours.

CIBLES DE RENDEMENT

- En 2008-2009 :
 - concevoir et construire l'infrastructure municipale (rues, égouts et aqueduc) pour l'îlot O (nord);
 - achever la vente des îlots U et T, sous réserve de conditions du marché favorables;
 - terminer les études justificatives et la demande de plan directeur de lotissement qui sera présentée à la Ville d'Ottawa;
 - finir les étapes 3 et 4 d'une étude archéologique des îlots L et O (sud).
- En 2009-2010, la CCN évaluera la perception du public à l'égard du réaménagement des terrains de la MTIN qui sont visés par le projet d'infrastructure et d'assainissement des plaines LeBreton.
- D'ici la fin de 2009-2010, achever en grande partie les travaux au sud de la promenade Sussex.
- D'ici la fin de 2011-2012, finir en grande partie le tronçon du milieu de la promenade Sussex, de l'ancien Musée canadien de la guerre à l'avenue King Edward.
- Projet Canlands A (113, rue Queen) : durant la période de planification, surveiller la réalisation du projet, de la conception détaillée et de la construction jusqu'à l'achèvement substantiel de l'ouvrage en 2010-2011 et à l'emménagement en 2011-2012.

- Après que l'immeuble Canlands A aura accueilli ses occupants, réaliser un sondage d'opinion publique au sujet de la rue Sparks, afin d'évaluer les réactions au design et au patrimoine bâti ainsi qu'à l'accroissement des activités et au rajeunissement du secteur du cœur.
- D'ici la fin de 2009-2010, faire remettre en état l'ancien restaurant The Mill par le secteur privé, après le lancement d'un appel de propositions public en 2008-2009.

3.2 GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

RÉSULTAT PRÉVU :

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

STRATÉGIE

Gérer les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, de manière à respecter les exigences en matière de cycle de vie et à assurer un degré de qualité et de sécurité qui soit adéquat à une utilisation par le public.

Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux modèles opérationnels réussis qui proposeront aux visiteurs une expérience positive des installations publiques de la CCN, par exemple, de la patinoire du canal Rideau.

Finir l'examen du portefeuille de propriétés louées de la CCN afin d'élaborer des stratégies d'optimisation du rendement.

Réévaluer les priorités du Programme pluriannuel des immobilisations en tenant compte des importants investissements nécessaires pour protéger les biens patrimoniaux.

Poursuivre l'acquisition graduelle des terrains de la MTIN, en mettant l'accent sur le parc de la Gatineau et en respectant les limites des ressources disponibles.

Gérer les obligations environnementales au moyen de la recherche scientifique appropriée et de la gestion active des risques liés aux contaminants et à leur impact possible sur l'environnement.

Chercher à conclure une entente pour le transfert à la CCN de la garde des ponts interprovinciaux restants, sous réserve de l'obtention d'un financement adéquat.

RÉSUMÉ

La CCN proposera d'assumer la responsabilité, avec un financement adéquat, des liaisons interprovinciales qui sont stratégiquement et symboliquement importantes pour la région. Elle collaborera avec la Ville d'Ottawa à la rédaction d'un plan secondaire pour les terrains Hurdman. Elle respectera ses engagements en matière d'écologie par la réalisation d'évaluations environnementales d'emplacements, ainsi que par l'exécution d'études détaillées et d'études d'évaluation des risques et par la prise des mesures de suivi et d'atténuation qui s'imposeront. La CCN participera à la concrétisation du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Elle mettra au point des processus et des outils plus efficaces à l'appui de la gestion des substances désignées dans les édifices qu'elle possède. La CCN examinera et mettra à jour la phase II (2010-2014) de son programme de recherche sur les ressources naturelles. Elle verra à la concrétisation des objectifs stratégiques relatifs à la « capitale verte », entre autres, la préservation des écosystèmes du parc de la Gatineau et la promotion de la patinoire du canal Rideau (maintenant site du patrimoine mondial de l'UNESCO) à titre de plus grande patinoire naturelle du monde. Avec des partenaires, la société d'État mettra en œuvre le Plan stratégique du Réseau de sentiers, produira un système bonifié de marketing de ces derniers et apportera des améliorations en matière de sécurité publique et d'orientation. Des biens de grande et de faible importance seront remis en état dans la RCC, dans le cadre du Programme pluriannuel des immobilisations. Dans ce contexte, la CCN effectuera une réévaluation stratégique des priorités en matière de réfection dans les secteurs situés hors du cœur, afin d'assurer l'intégration d'importants biens patrimoniaux dans le programme de remise en état.

CIBLES DE RENDEMENT

- Atteindre 15 millions de dollars de recettes brutes de location tout au cours de la période de planification.
- Faire en sorte que 99 p. 100 des actifs immobiliers qui sont destinés à un usage public soient disponibles à cette fin.
- Voir à ce que les entrepreneurs en gestion des biens aient une note d'au moins 75 p. 100 lors de l'évaluation de leur rendement.
- Durant la période de planification, réviser le Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation.
- Générer suffisamment de recettes provenant de l'aliénation des terrains, avec un objectif de 6 millions de dollars, sous réserve des conditions imposées par la directive du Conseil du Trésor qui instaure un moratoire sur la vente de terrains, de manière à répondre aux exigences en matière de réfection jusqu'à ce que l'allocation de crédits remplace ces recettes.
- Produire, grâce à l'octroi de servitudes et de permis d'occupation, des recettes de 750 000 dollars par année.
- Durant la période de planification, réaliser des activités d'atténuation, d'assainissement et de surveillance à l'ancien site d'enfouissement du chemin Ridge, en tenant compte des résultats de l'évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement qui a été effectuée en 2007-2008.
- D'ici la fin de 2008-2009, terminer l'évaluation préliminaire (de l'étape I) de tous les sites de faible priorité qui restent, en même temps que l'évaluation des réservoirs de combustible qui se trouvent sur les terrains de la CCN.
- D'ici 2010-2011, exécuter des études détaillées qui prennent en considération les résultats de l'évaluation de l'étape I et réaliser des évaluations des risques afin d'élaborer un plan institutionnel de gestion de ces derniers pour tous les sites contaminés de la CCN.

- D'ici 2009-2010, terminer l'évaluation de la phase I du programme de recherche sur les ressources naturelles et mettre à jour la phase II (2010-2014).
- D'ici 2008-2009, instituer un programme pluriannuel de gestion des risques liés aux substances désignées.
- Durant la période de planification, mettre en œuvre le *Plan directeur du parc de la Gatineau* révisé de la manière suivante :
 - d'ici 2008-2009, achever un plan d'amélioration aux points d'accès et à la signalisation, afin de renforcer les limites et l'identité du parc;
 - d'ici la fin de 2008-2009, terminer un plan de conservation des écosystèmes du parc;
 - d'ici la fin de 2009-2010, achever un plan de transport écologique, un plan des services récréatifs et un plan de conservation du patrimoine;
 - d'ici 2010-2011, éliminer toutes les activités motorisées hors route;
 - d'ici 2011-2012, réévaluer les services offerts au public dans le sous-secteur de la Vallée-du-Ruisseau-Meech, afin de les harmoniser avec la nouvelle autoroute provinciale (A5), et ce, à l'appui des orientations du Plan directeur;
 - d'ici 2011-2012, terminer une évaluation des initiatives terminées et en cours de réalisation qui sont exposées dans le Plan directeur de 2005, et mettre à jour le plan de mise en œuvre.
- Durant la période de planification, poursuivre la réalisation du Plan stratégique de la patinoire du canal Rideau, en se concentrant sur le nouveau modèle opérationnel de gestion et sur la stratégie d'écologisation, afin de réduire l'incidence environnementale du programme.
- Durant la période de planification, concrétiser les principales priorités du Plan stratégique du Réseau de sentiers dans les domaines du marketing, de la sécurité publique et de l'orientation.

- Durant la période de planification, mettre en œuvre des programmes de protection des espèces en péril et des écosystèmes valorisés dans tous les espaces verts (p. ex. l'enrichissement des connaissances, la restauration et la protection, et la surveillance).
- Durant la période de planification, prioriser et mettre en œuvre des projets du Programme pluriannuel des immobilisations.

3.3 RÉSIDENCES OFFICIELLES

RÉSULTAT PRÉVU :

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

STRATÉGIES

Gérer, entretenir et remettre en état Rideau Hall, compte tenu de son importance nationale à titre de résidence officielle de la gouverneure générale du Canada, de lieu de travail pour le Bureau du Secrétaire du gouverneur général et d'endroit où se tiennent toute l'année des activités et des cérémonies d'État et des activités publiques.

Entretenir et remettre en état les cinq autres résidences officielles de la RCC conformément à leur importance nationale et à leur utilisation comme logements officiels de dirigeants canadiens et comme lieux pour la tenue d'activités d'État.

Acquérir et entretenir des biens et offrir des services pour soutenir le fonctionnement et l'entretien des résidences officielles.

RÉSUMÉ

La CCN a élaboré, pour les résidences officielles, un plan de remise en état qui a obtenu l'approbation et un financement du gouvernement fédéral. Grâce à ce plan, elle pourra, à titre de gardienne de ces endroits, prendre des décisions rentables sur les dépenses en immobilisations et superviser la réalisation d'un programme pluriannuel d'amélioration des immobilisations. À Rideau Hall, on se concentrera sur la réfection de l'enveloppe de l'édifice, l'amélioration des systèmes de ventilation et des installations techniques ainsi que celle des locaux des fonctionnaires fédéraux, dans ce dernier cas pour respecter les exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Au 24, promenade Sussex, la CCN se focalisera sur la réfection complète de la résidence, dans le contexte de laquelle elle mettra l'accent sur la modernisation des installations électriques, de la plomberie et du système de chauffage, de ventilation et de climatisation; sur la mise en œuvre des principes d'accessibilité universelle; sur l'installation de systèmes d'extinction des incendies; enfin, sur l'amélioration de la fonctionnalité de l'aile d'accueil.

CIBLES DE RENDEMENT

- Durant la période de planification, terminer les projets suivants, en fonction d'un programme quinquennal d'immobilisations et des priorités établies dans la présentation au Conseil du Trésor :
 - priorités pour Rideau Hall (21,6 millions de dollars) : améliorer l'enveloppe de l'édifice principal; remettre en état cinq édifices de l'emplacement qui nécessitent des travaux de conservation du patrimoine et de modernisation au titre de la santé et de la sécurité; et stabiliser et conserver la clôture patrimoniale qui longe la promenade Sussex et le chemin Princess, à la suite des travaux municipaux d'amélioration du réseau routier;
 - des travaux concernant les cinq autres résidences officielles, avec une insistance sur le 24, promenade Sussex (6,6 millions de dollars).

- En 2009-2010, évaluer les progrès accomplis en vue de la résolution des problèmes prioritaires qui concernent les résidences officielles et présenter un rapport sur ce sujet au Conseil du Trésor.
- Concevoir et utiliser des outils améliorés de communication proactive au public de renseignements sur le patrimoine des résidences officielles du Canada, en insistant sur les réalisations de la CCN et les projets pour l'avenir.

3.4 PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

RÉSULTAT PRÉVU :

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

STRATÉGIE

Examiner et analyser les rôles d'impôts fonciers municipaux afin de s'assurer que la CCN verse, dans les délais prévus, des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui sont équitables et raisonnables.

RÉSUMÉ

La CCN examinera les paiements tenant lieu d'impôts fonciers pour s'assurer qu'ils sont équitables et qu'ils sont versés en temps opportun.

CIBLE DE RENDEMENT

- Annuellement, d'ici la date d'échéance, verser aux administrations fiscales la totalité des paiements tenant lieu d'impôts fonciers qui s'appliquent aux propriétés de la CCN, sauf ceux qui sont contestés aux termes de la *Loi sur la capitale nationale* et de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

4. Services généraux

OBJECTIF ET RÉSULTAT PRÉVU

Donner, à la grandeur de la CCN, un soutien afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir une expertise et des outils technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

4.1 GOUVERNANCE, AFFAIRES PUBLIQUES ET SERVICES CENTRAUX

STRATÉGIES

Poursuivre le renouvellement de la structure et des processus de gouvernance institutionnelle, comme suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la responsabilité, qui a modifié la Loi sur la capitale nationale, et moderniser ainsi les pratiques conformément à l'évolution des politiques et des pratiques exemplaires gouvernementales.

Mettre en œuvre des initiatives pour accroître l'ouverture et la transparence, et faciliter le changement de culture à la grandeur de la CCN.

Continuer d'améliorer les relations avec les parties prenantes de la CCN et voir à ce que les opinions d'un public impliqué soient prises en considération dans le contexte du processus de prise de décision, et ce, par une variété de mécanismes.

Offrir des services centraux qui procurent un avantage stratégique à la CCN en plus de faciliter une gestion efficace et efficiente.

RÉSUMÉ

Dans la foulée des modifications législatives qui ont scindé les postes de président et de premier dirigeant de la CCN, celle-ci voit à l'adaptation d'une diversité de structures et de processus. Le Comité de la gouvernance, nouvellement créé, dirigera l'élaboration et la tenue à jour du nouveau cadre de régie. Le conseil d'administration et la haute direction travailleront ensemble à la précision de l'information dont celui-là a besoin pour travailler

efficacement. La société d'État mettra au point et en œuvre un nouveau cadre de gestion des risques d'entreprise. Les réunions des administrateurs étant maintenant ouvertes à la population, la CCN envisagera la construction d'une aire d'observation pour le public dans la salle du conseil, à son siège social. En outre, elle examinera des possibilités de participation accrue du public, trouvera de nouveaux mécanismes propices à une implication constante de la population, expérimentera des approches novatrices pour des consultations sur des projets précis et explorera des moyens de mieux utiliser Internet pour dialoguer avec les gens. De surcroît, elle veillera à traiter et à résoudre de façon prompte et juste les questions soulevées par le public. Elle élaborera un programme complet en matière de déontologie. La CCN collaborera avec le gouvernement et les organismes centraux afin de moderniser les contraintes légales et réglementaires qui sont imposées aux transactions immobilières ainsi que les pouvoirs de dépenser et de conclure des marchés. Elle veut également améliorer ainsi sa transparence et son efficacité. Dans la mesure du possible, elle recourra à la communication officielle et proactive des renseignements, comme mécanisme de rechange aux demandes officielles d'accès à l'information. En même temps, la société d'État continuera de se conformer aux lois qui protègent les renseignements de nature délicate. Elle examinera son processus de planification d'entreprise, notamment pour donner suite aux recommandations du Bureau du vérificateur général du Canada. Ses vérificateurs internes mettront en œuvre un plan de vérification pluriannuel axé sur le risque. Par ailleurs, la CCN modernisera ses systèmes de télécommunications et informatiques ainsi que les applications logicielles. Elle entretiendra une infrastructure protégée et à jour qui sera dotée d'installations de sauvegarde adéquates, et elle dispensera, au besoin, un soutien technique. En particulier, elle bonifiera son site Web et appliquera des technologies multimédias de pointe. La société d'État réalisera des recherches pour que tous les paliers de gestion disposent de renseignements d'affaires pertinents, fiables et opportuns à l'appui de la prise de décisions éclairées. Enfin, elle évaluera ses programmes afin d'effectuer une analyse indépendante de leur efficacité. Elle établira des liens entre son plan pluriannuel d'évaluation des programmes en fonction

des risques, d'une part, et le cadre de gestion des risques d'entreprise et les modifications au processus de planification d'entreprise, d'autre part.

CIBLES DE RENDEMENT

- En 2008-2009, terminer l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau cadre de gouvernance comportant des règlements administratifs révisés, des chartes pour le conseil d'administration et les comités, un code de déontologie et des lignes directrices en matière de conflits d'intérêts qui soient propres à la CCN.
- En 2008-2009, instituer une fonction d'ombudsman externe pour la société d'État.
- Mettre en œuvre des mesures destinées à donner au public un accès accru à l'information et au processus de prise de décision de la CCN.
- D'ici la fin de 2009-2010, élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques d'entreprise.
- Durant la période de planification, améliorer la perception des gens à l'égard des consultations publiques de la CCN et leur sensibilisation à celles-ci.
- En 2008-2009, mettre en œuvre un nouveau code d'éthique, une politique sur la protection des dénonciateurs et un programme de sensibilisation.
- Mettre en œuvre les plans triennaux de recherche et d'évaluation de la CCN.
- Mettre en œuvre le plan de vérification pluriannuel international.

4.2 RESSOURCES HUMAINES

STRATÉGIES

La CCN poursuit la mise en œuvre d'un cadre intégré de gestion des ressources humaines qui maintiendra ou améliorera son image comme « employeur de choix ».

La CCN continue de faire participer les employés au processus de définition de ces valeurs et d'intégration de celles-ci dans leur travail quotidien.

La CCN instaurera des plans des ressources humaines qui seront étroitement liés et qui refléteront les besoins et les stratégies de ses secteurs d'activités. Elle assurera d'excellentes prestations grâce à une planification efficace de la relève et à l'élaboration de plans de formation et de perfectionnement qui correspondent aux priorités institutionnelles.

RÉSUMÉ

La CCN s'efforcera encore d'être un employeur de choix. À cette fin, elle investira dans des programmes de formation et de perfectionnement professionnel. Elle continuera de faire participer les employés à la définition des valeurs institutionnelles et à leur intégration dans les activités quotidiennes. La société d'État élaborera des plans pour la protection de la sécurité des employés ainsi que pour celle des biens publics et de l'information. Enfin, elle évaluera son système électronique de présélection des candidats, afin de soutenir la planification de la relève et l'équité en matière d'emploi.

CIBLES DE RENDEMENT

- D'ici la fin de l'exercice 2008-2009, avoir intégré la planification des ressources humaines dans le processus de planification d'entreprise.
- D'ici la fin de l'exercice 2009-2010, voir à ce que toutes les directions de la CCN aient dressé leur liste des postes clés et élaboré les plans de relève nécessaires.
- D'ici la fin de l'exercice 2011-2012, avoir élaboré un plan révisé d'équité en matière d'emploi qui reflète mieux la diversité de la société canadienne par l'établissement de nouvelles cibles.

TABLEAUX FINANCIERS

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2009

(en milliers de dollars)

	2009 Budget	2008 Budget	2008 Prévision	2008 Écart	2007 Budget	2007 Réel	2007 Écart
FINANCEMENT							
Crédits de fonctionnement	67 674	69 503	70 678	(1 175)	66 491	68 661	(2 170)
Programme des résidences officielles	8 639	6 723	6 723	0	7 847	8 537	(690)
Report	51 968	47 458	56 663	(9 205)	34 500	47 546	(13 046)
Revenus	25 735	25 024	25 977	(953)	24 353	29 367	(5 014)
Impact de la politique de capitalisation – transfert des/aux immobilisations	0	4 156	(67)	4 223	6 754	3 952	2 802
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	613	811	613	198	804	424	380
	<u>154 629</u>	<u>153 675</u>	<u>160 587</u>	<u>(6 912)</u>	<u>140 749</u>	<u>158 487</u>	<u>(17 738)</u>
DÉPENSES							
Animation et promotion de la capitale	16 740	18 083	17 942	141	18 982	16 570	2 412
Planification, design et utilisation des sols	3 229	2 550	3 333	(783)	2 568	2 056	512
Gestion des biens immobiliers	59 533	61 295	59 061	2 234	61 668	57 859	3 809
Services généraux	26 842	25 753	28 283	(2 530)	24 326	25 339	(1 013)
	<u>106 344</u>	<u>107 681</u>	<u>108 619</u>	<u>(938)</u>	<u>107 544</u>	<u>101 824</u>	<u>5 720</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES							
	<u>48 285</u>	<u>45 994</u>	<u>51 968</u>	<u>(5 974)</u>	<u>33 205</u>	<u>56 663</u>	<u>(23 458)</u>

Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2009

(en milliers de dollars)

	2009 Budget	2008 Budget	2008 Prévision	2008 Écart	2007 Budget	2007 Réel	2007 Écart
FINANCEMENT							
Crédits en immobilisations	12 213	12 213	12 213	0	12 213	12 213	0
Programme des résidences officielles	5 721	5 722	5 722	0	4 500	5 722	(1 222)
Report	21 010	17 479	21 000	(3 521)	15 990	23 197	(7 207)
Impact de la politique de capitalisation – transfert au/du fonctionnement	0	(4 156)	67	(4 223)	(6 754)	(3 952)	(2 802)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	6 583	14 830	5 467	9 363	16 601	4 643	11 958
	<u>45 527</u>	<u>46 088</u>	<u>44 469</u>	<u>1 619</u>	<u>42 550</u>	<u>41 823</u>	<u>727</u>
DÉPENSES							
Gestion des biens immobiliers							
Boulevard de la Confédération	875	455	473	(18)	2 155	1 660	495
Réaménagement des plaines LeBreton	4 900	3 400	1 865	1 535	5 700	1 778	3 922
Revitalisation de la rue Sparks	2 503	1 895	659	1 236	0	202	(202)
Résidences officielles	6 952	5 722	3 188	2 534	4 500	5 939	(1 439)
Acquisitions de biens-fonds	2 000	500	2 471	(1 971)	500	904	(404)
Autres projets *	14 726	21 442	14 138	7 304	18 930	9 600	9 330
	<u>31 956</u>	<u>33 414</u>	<u>22 794</u>	<u>10 620</u>	<u>31 785</u>	<u>20 083</u>	<u>11 702</u>
Services généraux							
Équipement	1 195	490	665	(175)	475	740	(265)
	<u>33 151</u>	<u>33 904</u>	<u>23 459</u>	<u>10 445</u>	<u>32 260</u>	<u>20 823</u>	<u>11 437</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES							
	<u>12 376</u>	<u>12 184</u>	<u>21 010</u>	<u>(8 826)</u>	<u>10 290</u>	<u>21 000</u>	<u>(10 710)</u>

* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés sous le programme pluriannuel des immobilisations.

Bilan au 31 mars 2007 à 2013

(en milliers de dollars)

	2007 Réal	2008 Prévision	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection	2013 Projection
ACTIF							
À court terme	63 791	57 251	51 599	46 631	44 295	35 837	35 069
Charges reportées	2 440	2 263	2 086	1 909	1 732	1 555	1 378
Trésorerie et placements affectés	77 239	74 950	68 360	52 634	49 301	47 680	45 848
Immobilisations corporelles	517 417	518 382	529 786	537 494	542 076	544 467	543 767
	<u>660 887</u>	<u>652 846</u>	<u>651 831</u>	<u>638 668</u>	<u>637 404</u>	<u>629 539</u>	<u>626 062</u>
PASSIF							
À court terme	20 331	18 208	17 674	17 587	19 496	16 261	16 261
À long terme	33 731	33 069	32 788	32 448	32 152	29 749	29 553
	<u>54 062</u>	<u>51 277</u>	<u>50 462</u>	<u>50 035</u>	<u>51 648</u>	<u>46 010</u>	<u>45 814</u>
AVOIR DU CANADA	606 825	601 569	601 369	588 633	585 756	583 529	580 248
	<u>660 887</u>	<u>652 846</u>	<u>651 831</u>	<u>638 668</u>	<u>637 404</u>	<u>629 539</u>	<u>626 062</u>

État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2013

(en milliers de dollars)

	2007 Réal	2008 Prévision	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection	2013 Projection
PRODUITS							
Opérations de location et servitudes	18 963	18 260	18 260	18 150	18 040	18 240	18 240
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	4 033	0	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Intérêts	5 685	3 802	3 541	3 138	3 001	2 986	2 974
Commanditaires							
Commandites monétaires	1 197	1 129	966	966	966	966	966
Commandites en biens et services	1 173	750	750	750	750	750	750
Sous-location du siège social	1 764	1 775	1 799	1 832	1 857	1 883	1 910
Frais d'accès aux usagers	1 712	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115	1 115
Autres produits et recouvrements	3 115	3 109	3 240	3 119	3 119	3 119	3 104
	<u>37 642</u>	<u>29 940</u>	<u>33 871</u>	<u>33 270</u>	<u>33 048</u>	<u>33 259</u>	<u>33 259</u>
CHARGES D'EXPLOITATION							
Animation et promotion de la capitale	20 747	20 286	19 087	18 959	18 893	18 907	18 914
Planification, design et utilisation des sols	2 145	3 333	3 229	3 023	2 481	2 257	2 112
Gestion des biens immobiliers	79 737	76 591	77 096	85 930	75 886	75 453	76 535
Services généraux	25 037	30 672	29 256	29 408	29 847	29 851	29 961
	<u>127 666</u>	<u>130 882</u>	<u>128 668</u>	<u>137 320</u>	<u>127 107</u>	<u>126 468</u>	<u>127 522</u>
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires	(90 024)	(100 942)	(94 797)	(104 050)	(94 059)	(93 209)	(94 263)
Crédits parlementaires	77 198	77 401	76 313	75 751	75 619	75 619	76 619
PERTE NETTE	<u>(12 826)</u>	<u>(23 541)</u>	<u>(18 484)</u>	<u>(28 299)</u>	<u>(18 440)</u>	<u>(17 590)</u>	<u>(17 644)</u>

État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2013

(en milliers de dollars)

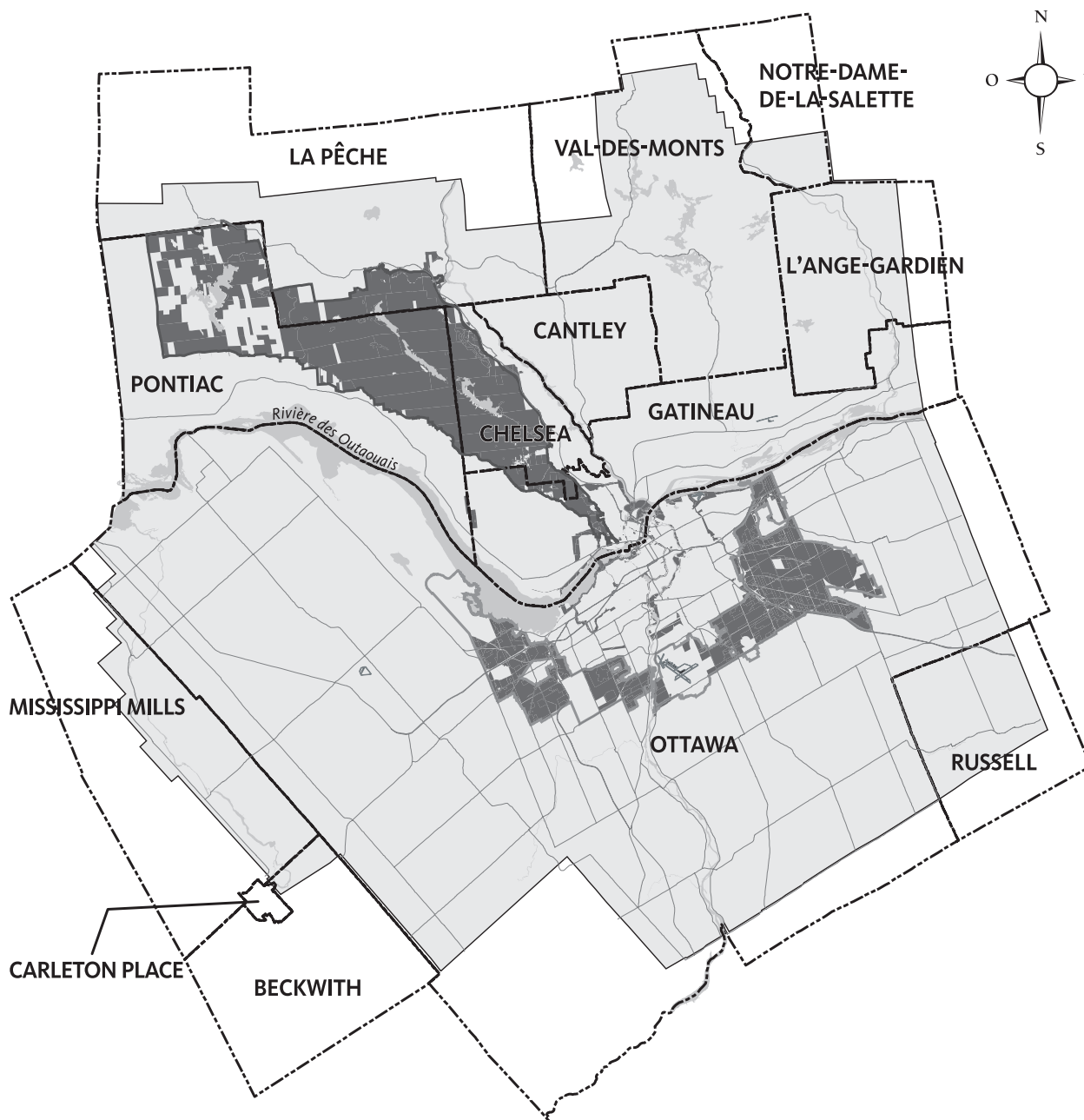
	2007 Réal	2008 Prévision	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection	2013 Projection
EXPLOITATION							
Solde au début de l'exercice	594 147	600 356	594 750	594 200	581 114	577 887	575 310
Perte nette	(12 826)	(23 541)	(18 484)	(28 299)	(18 440)	(17 590)	(17 644)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles	17 935	17 935	17 934	15 213	15 213	15 013	14 013
Transfert d'immobilisations corporelles du gouvernement du Canada	1 100	0	0	0	0	0	0
Solde à la fin de l'exercice	<u>600 356</u>	<u>594 750</u>	<u>594 200</u>	<u>581 114</u>	<u>577 887</u>	<u>575 310</u>	<u>571 679</u>
FONDS CANADIANA							
Solde au début de l'exercice	6 059	6 469	6 819	7 169	7 519	7 869	8 219
Dons	410	350	350	350	350	350	350
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 469</u>	<u>6 819</u>	<u>7 169</u>	<u>7 519</u>	<u>7 869</u>	<u>8 219</u>	<u>8 569</u>
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>606 825</u></u>	<u><u>601 569</u></u>	<u><u>601 369</u></u>	<u><u>588 633</u></u>	<u><u>585 756</u></u>	<u><u>583 529</u></u>	<u><u>580 248</u></u>

État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars 2007 à 2013

(en milliers de dollars)

	2007 Réal	2008 Prévision	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection	2013 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 989	(1 577)	(2 440)	(11 770)	426	(5 799)	1 836
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32 164)	(16 768)	(17 273)	(4 577)	(16 182)	(8 921)	(14 910)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	17 935	17 935	17 934	15 213	15 213	15 013	14 013
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(8 240)	(410)	(1 779)	(1 134)	(543)	293	939
Trésorerie au début de l'exercice	31 092	22 852	22 442	20 663	19 529	18 986	19 279
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	22 852	22 442	20 663	19 529	18 986	19 279	20 218

Carte des terrains appartenant à la CCN



PROPRIÉTÉS
DE LA CCN



CCN
NCC



En vigueur le 14 novembre 2006

Bilan du rendement de la CCN en 2007-2008, au 30 novembre 2007

1. Animation et promotion de la capitale

Manifestations vedettes et programmes : Les célébrations de la fête du Canada ont été télévisées à la grandeur du pays. On estime que le nombre de participants a été égal ou supérieur à celui de l'année précédente (315 000). Le prochain sondage cyclique officiel sera réalisé en 2008 au sujet de la fête du Canada. Le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement a continué d'attirer un vaste public au cours de l'été (283 000 personnes).

Lancement du parc des plaines-LeBreton : L'inauguration de ce nouvel emplacement a constitué le point culminant des vastes travaux d'assainissement que la CCN a réalisés dans le but de redonner une vocation publique aux terrains. L'objectif de fréquentation qui avait été fixé pour le nouveau parc des festivals a été atteint en grande partie : 37 000 personnes ont assisté aux concerts proposés au cours de la saison estivale.

« **1857 : une capitale de choix** » — La CCN a proposé au public une variété de programmes qui ont tous célébré le 150^e anniversaire du choix d'Ottawa comme capitale par la reine Victoria.

Commandites et partenariats : L'objectif fixé pour les recettes obtenues grâce aux commandites est en bonne voie de réalisation. Un certain nombre d'ententes pluriannuelles ont été conclues. Les activités de la société d'État se sont déroulées en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Enfin, la CCN s'est associée avec la Société du 400^e anniversaire de Québec pour souligner celui-ci dans la capitale nationale.

ÉCARTS PAR RAPPORT AU PLAN

Manifestations vedettes et programmes : Le nombre de personnes qui ont assisté au spectacle son et lumière sur la colline du Parlement a dépassé l'objectif fixé et l'auditoire total de 2006-2007. Le programme d'animation des sites n'a été axé que sur deux initiatives réalisées avec des partenaires, afin de consacrer des ressources au programme « 1857 : une capitale de choix ». Par conséquent, le nombre de participants (6 000) a été inférieur à l'objectif établi.

« 1857 : une capitale de choix » : On a évalué que 62 p. 100 des participants étaient conscients de l'importance de l'événement, alors que l'objectif était de 40 p. 100. On estime que, jusqu'à présent, 30 000 personnes ont pris part aux activités.

2. Planification, design et utilisation du sol

Élaboration de plans directeurs et de plans de secteur :

L'élaboration du Plan directeur des terrains urbains a été amorcée. Les travaux progressent selon l'objectif fixé. Le Plan devrait être achevé d'ici la fin de 2009-2010. De vastes consultations publiques sont prévues. La mise en œuvre du *Plan de secteur du cœur de la capitale* progresse.

Étude d'évaluation environnementale de futures liaisons

interprovinciales : On a mis la dernière main au mandat après des séances approfondies de consultation publique. On a commencé les travaux sur le terrain qui sont associés au rapport de faisabilité de la planification et d'évaluation des besoins et de la justification.

Intégration du transport en commun rapide dans le secteur

du cœur : Les partenaires de l'étude, soit la Ville d'Ottawa et la Société de transport de l'Outaouais (STO), ont demandé à la CCN de diriger une étude conjointe de planification stratégique au sujet de l'intégration du transport en commun rapide interprovincial dans le secteur du cœur, qui remplace l'étude conjointe d'évaluation environnementale qui avait été prévue auparavant.

Examen et approbation des demandes relatives au design et

à l'utilisation du sol : L'objectif est en bonne voie de réalisation. La CCN est en train d'examiner et d'approuver un certain nombre d'importantes demandes relatives à des projets de design, d'utilisation du sol et de transaction immobilière qui visent des terrains fédéraux.

ÉCARTS PAR RAPPORT AU PLAN

Mise en œuvre du *Plan de secteur du cœur de la capitale* :

L'élaboration de certains plans de zone, qui est réalisée de concert avec des partenaires municipaux, a été retardée à cause des échéanciers ou des priorités de ceux-ci.

3. Gestion des biens immobiliers

Réaménagement des plaines LeBreton : Les travaux se poursuivent sur les plaines LeBreton. L'aménagement réalisé par Claridge progresse et les plans sont maintenant dressés pour le poste de pompage. Des progrès ont été accomplis relativement à la possibilité de vendre les îlots U et T à un autre organisme fédéral.

Rue Sparks (Canlands A) — 113, rue Queen : La CCN a négocié et approuvé un bail foncier de longue durée. On cherche maintenant à obtenir l'approbation du Conseil du Trésor.

Services d'entretien des terrains : La CCN est sur le point d'achever le renouvellement cyclique d'importants marchés de services d'entretien des terrains, en mettant l'accent sur les terrains du secteur du cœur qui soutiennent directement son mandat.

Résidences officielles : Le ravalement de la façade avant de Rideau Hall est achevé. Il a été souligné comme une importante réalisation dans le domaine de la conservation lors d'une activité spéciale présidée par la gouverneure générale.

Parc de la Gatineau : Le statut et la gestion du parc ont suscité beaucoup d'intérêt dans le contexte de deux projets de loi, dont l'un a été déposé par un député et l'autre par une sénatrice. La rénovation des expositions du Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a été lancée.

ÉCARTS PAR RAPPORT AU PLAN

Produit de l'aliénation de terrains : Les restrictions imposées sur l'aliénation de terrains excédentaires demeurent en vigueur. Aucune aliénation n'a été effectuée au cours du présent exercice. L'objectif annuel de 6 millions de dollars ne sera pas atteint.

Résidences officielles : Les coûts du projet de ravalement de la façade avant de Rideau Hall ont été supérieurs aux prévisions à cause de conditions imprévues. L'Examen spécial réalisé en 2007 par le Bureau du vérificateur général a cité la difficulté « d'obtenir l'accès prolongé à une résidence » parmi les raisons des retards subis à l'égard des travaux au 24, promenade Sussex.

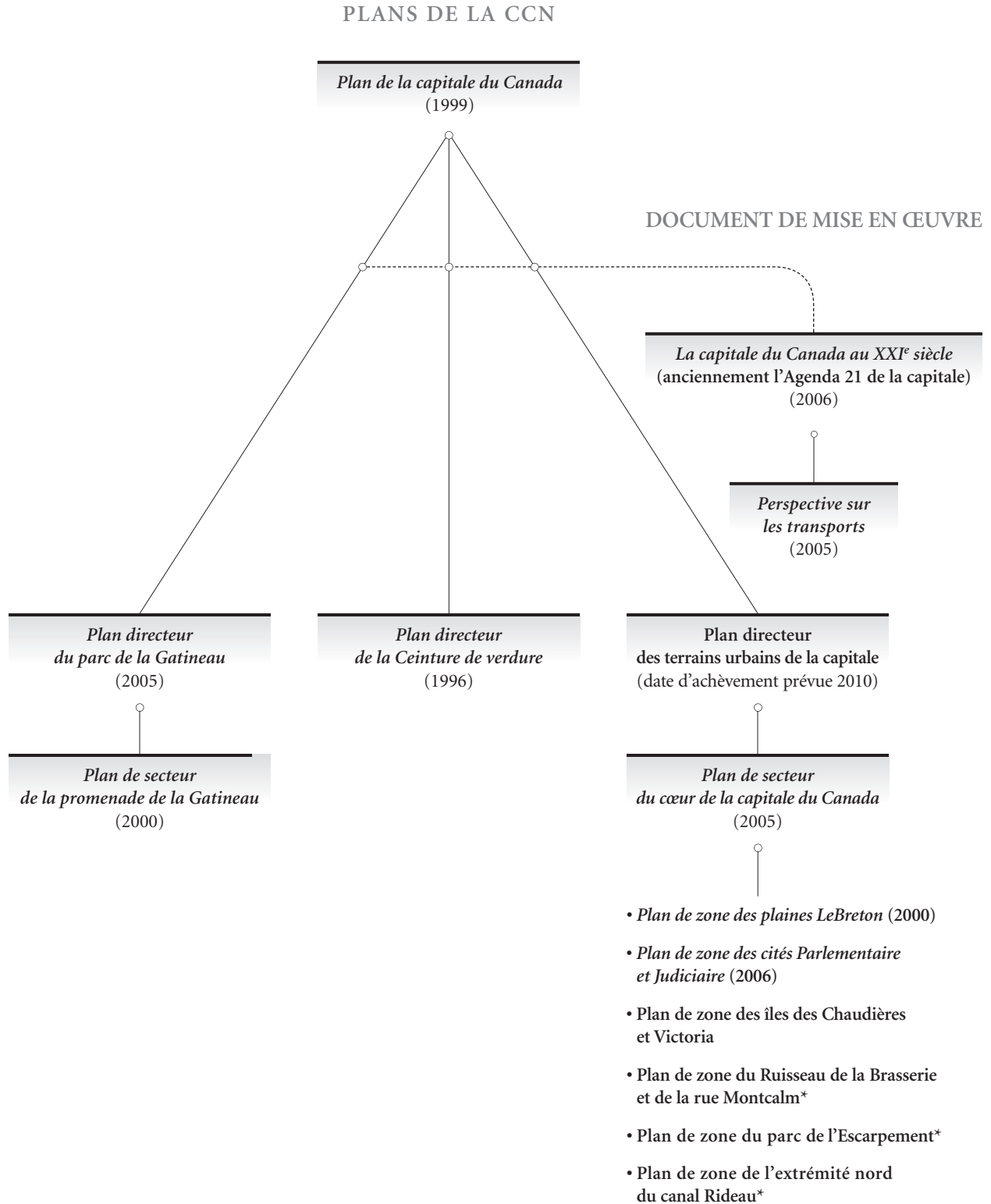
4. Services généraux

Gouvernance et relations extérieures : La CCN a révisé la structure et la composition de ses comités de direction et consultatifs. Entre autres, un comité de la gouvernance a vu le jour, alors que l'examen et l'actualisation des règlements administratifs se poursuit simultanément avec l'élaboration de chartes pour le conseil d'administration et ses comités. On est en train de mettre en œuvre des mesures annoncées afin d'améliorer l'ouverture et la transparence, y compris l'organisation de réunions publiques de la CCN.

ÉCARTS PAR RAPPORT AU PLAN

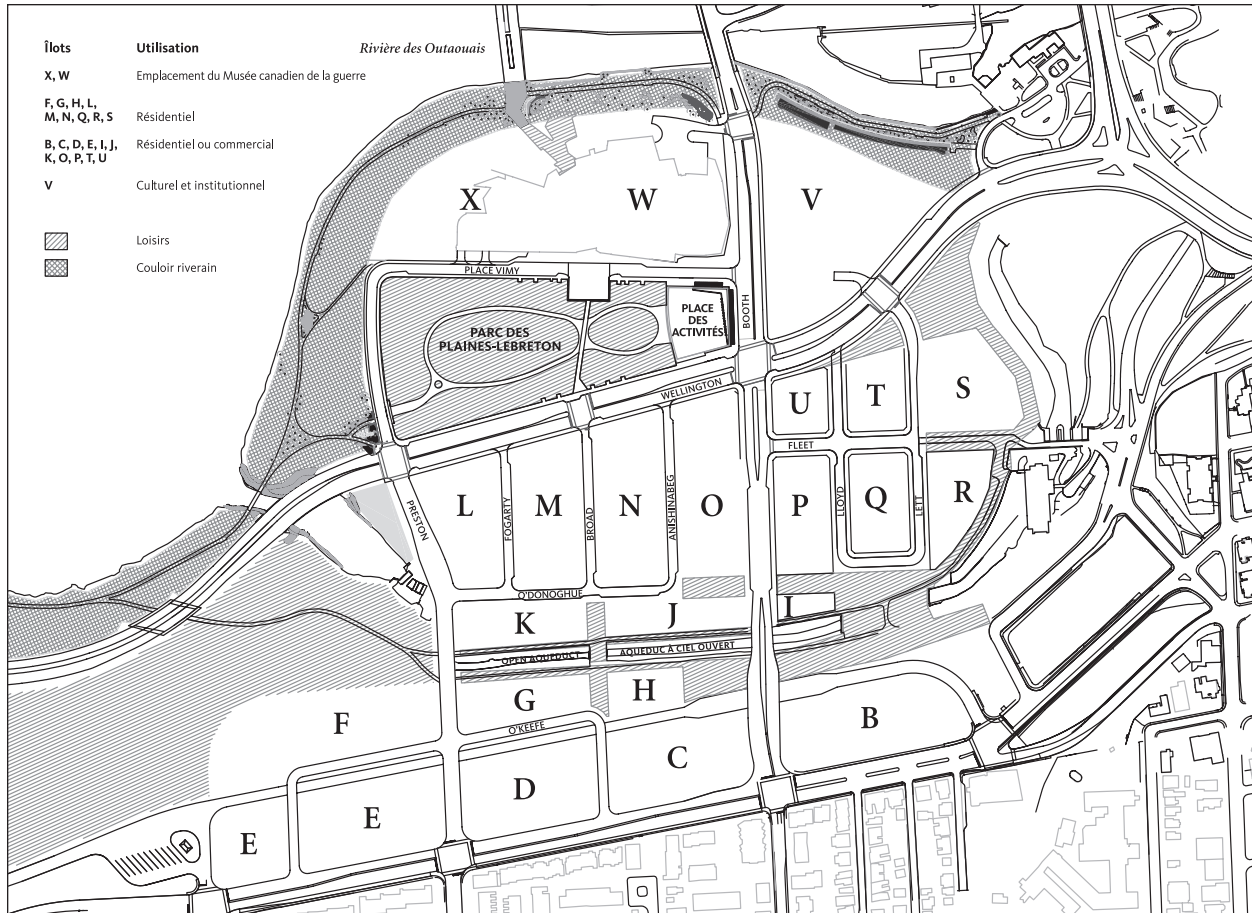
Cadre de gestion des risques d'entreprise : La planification du projet a commencé, mais la direction qui sera prise consécutivement à la revue du mandat pourrait avoir une incidence sur l'orientation.

Cadre de planification de l'aménagement des terrains



* En collaboration avec, et pour appuyer, des partenaires municipaux.

Utilisation du sol des plaines LeBreton



ANNEXE E

Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars 2008 à 2013

(en milliers de dollars)

	Exercices précédents	2008 Prévision	2009 Projection	2010 Projection	2011 Projection	2012 Projection	2013 Projection
Boulevard de la Confédération	58 468	473	875	1 075	500	0	0
Résidences officielles	58 116	3 188	6 952	4 100	4 100	3 000	2 000
Initiatives du cœur de la capitale :							
réaménagement des plaines LeBreton	82 280	1 865	4 900	1 000	3 000	2 900	3 055
revitalisation de la rue Sparks	2 347	659	2 503	130	30	30	30
secteur des Îles	619	4	0	0	0	0	0
Sentiers de la Ceinture de verdure	2 583	20	0	450	500	50	0
Parcs du secteur central et parcs urbains	13 976	417	490	550	590	700	350
Réhabilitation du parc Jacques-Cartier	3 902	115	0	0	0	0	0
Sentiers récréatifs urbains	10 881	240	668	1 500	650	75	75
Programmes environnementaux et d'assainissement	1 177	0	50	80	200	200	100
Promenade de l'Outaouais et ponts de la promenade	4 458	0	250	50	0	0	350
Asphaltage de la promenade de Rockcliffe	0	2 017	0	1 700	1 600	0	0
Parc et promenade de Rockcliffe	1 621	604	110	3 080	800	15	750
Réfection du pont Portage	0	0	50	0	0	150	1 500
Réaménagement de la Maison O'Brien	1 912	1 773	1 800	200	0	0	0
Réfection du restaurant The Mill	0	950	50	0	0	0	0
Réfection du Musée canadien de la photographie contemporaine	1 352	1 150	0	0	0	0	0
Ferme Moore	3 095	214	0	0	0	0	0
Réfection des bâtiments du lac Philippe	1 167	452	500	500	400	0	0
Installations au lac Leamy	3 423	17	0	120	150	80	400
Réfection des bâtiments et des murs du parc Vincent Massey	0	1	120	880	0	0	0
Réfection des infrastructures de la rue Sussex	0	264	720	757	794	834	0
Autres projets	102 149	5 900	9 918	9 265	10 019	14 199	12 794
	<u>353 526</u>	<u>20 323</u>	<u>29 956</u>	<u>25 437</u>	<u>23 333</u>	<u>22 233</u>	<u>21 404</u>